

# Le Pokkah Boeng (*Fusarium moniliforme*)

## Historique et description

La *Fusarium moniliforme* ou Pokkah boeng est une maladie d'origine fongique dont le symptôme le plus typique est la déformation du sommet de la tige de la canne à sucre. Plusieurs champignons du genre *Fusarium* (forme sexuée du *Gibberella*) sont responsables du Pokkah Boeng, qui sévit essentiellement en été (saison humide). À La Réunion, cette maladie, aussi appelée fusariose, n'a pas de répercussion notable sur la production du fait de l'utilisation de variétés tolérantes. Il faut rester néanmoins vigilant car des foyers de ce champignon peuvent émerger ponctuellement.

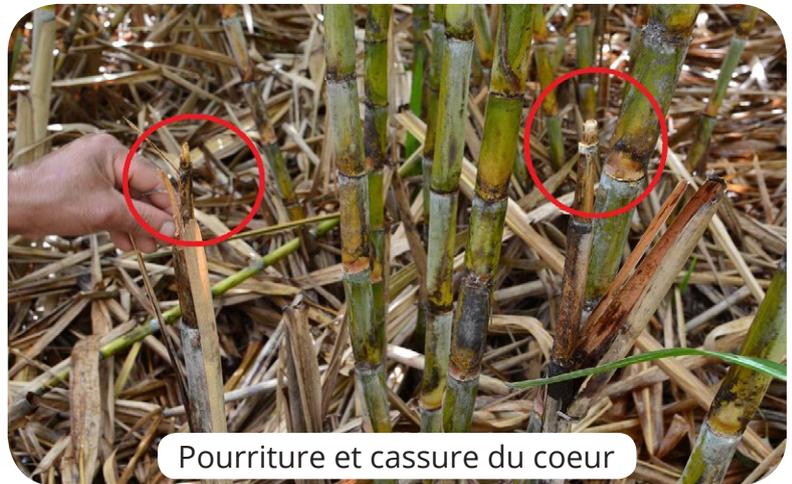
## Symptômes

On observe d'abord une chlorose des jeunes feuilles suivi de déformations prononcées : enroulement, torsion, froissement et raccourcissement. Des rayures et des taches irrégulières rougeâtres à marron apparaissent sur les feuilles matures et évoluent en lésions nécrotiques. Les parties atteintes se dessèchent (aspect de brûlures). Le sommet de la tige se déforme ce qui stoppe sa croissance. En cas de phase aiguë, le cœur entier et les feuilles pourrissent. Plus rarement, des symptômes d'encoches horizontales en forme de «coups de couteau» sur les entre-nœuds peuvent apparaître également. En fin de cycle, le cœur finit par casser au niveau de l'attache cœur-feuilles. Les yeux peuvent se développer en cas de mort du cœur.

## Évaluation du risque

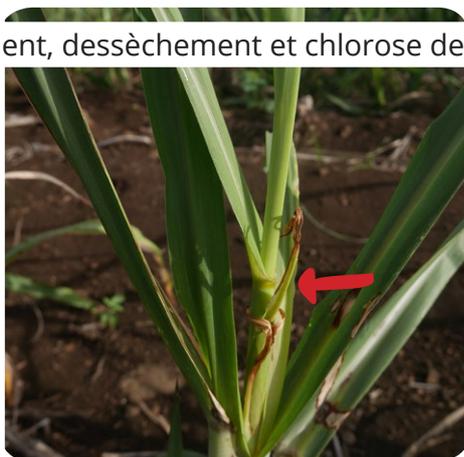
Les spores sont transportées principalement par le vent, puis par l'eau ou encore par les débris végétaux infectés pendant plusieurs mois. Les périodes d'été chaudes et humides où la canne a une croissance rapide favorise son développement. Les cannes de 3 à 7 mois sont plus sensibles. Sur une parcelle contaminée, les dégâts peuvent être relativement importants. Il n'y a pas de variétés locales plus sensible qu'une autre. Des attaques sur R584 et R582 ont été observées en 2016 et 2017 sur Petite Île et Saint-Pierre. Néanmoins, il reste très difficile d'évaluer les pertes en rendement, richesse et d'estimer le seuil de risque.

Dégâts localisés sur une parcelle



Pourriture et cassure du coeur

Enroulement, dessèchement et chlorose des feuilles



Enroulement, dessèchement et chlorose des feuilles



Déformation de la tige. Dessèchement, nécroses, raccourcissement et chlorose des feuilles



Enroulement, froissement, dessèchement et tache brune sur feuille



### Moyens de gestion

Lors de la plantation, procurez-vous des boutures saines ou assurez vous que les bouures sont issues d'une parcelle indemne du champignon. Utiliser des variétés tolérantes et éliminer les tiges infestées de la parcelle pour éviter la dissémination des spores du champignon.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter : la DAAF, Service de l'alimentation 0262 33 36 70 ; la FDGDON-Réunion : 0262 45 20 00 ou 0692 28 86 02 ; la Chambre d'agriculture : 0262 96 20 50.

